

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IMMO BABI » en abrégé «  
IMMO BABI »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN ZONE4/C Rue du  
canal immeuble résidence REHOBOTH lot 283 au 3ème  
étage de type F4 appartement 3A, Lot 283, llot x

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/09/2024  
reçus par Me KOUASSI L. MICHEL , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le  
19/09/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

IMMO BABI » en abrégé « IMMO BABI »

Objet : - La gestion immobilière ;

- La construction et toutes autres activités ou  
prestations se rapportant à l'immobilier ;

- L'acquisition de biens immobiliers, la promotion  
immobilière, la gérance ;

- La propriété (par voie d'apports, d'acquisitions,  
d'échanges, de constructions ou autrement), la gestion, l'  
administration, la disposition de tous biens meubles et  
immeubles ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit et  
de prêts ;

- Le cautionnement au profit de tous acquéreurs  
de logements que la société se propose de bâtir, pour  
garantir le remboursement des emprunts ci-dessus ;

- Et généralement, toutes opérations  
quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
et susceptible d'en faciliter la réalisation dès lors qu'elle  
ne modifie pas le caractère civil de la société

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN ZONE4/C Rue du canal immeuble résidence REHOBOTH lot 283 au 3ème étage de type F4 appartement 3A, Lot 283, Ilot x

Dirigeant(s) Mme MANSOUR ROSALIA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00167 du 21/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64781/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

